



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DES PRESTATIONS

ENTRE

iDetailing, ayant son siège social à l'adresse suivante : **Chemin de Renens 50, CH-1004 Lausanne**
Inscrite au registre du commerce du *Canton de Vaud* sous le numéro : **CH-550.1.195.765-6**
Assurée via *AXA Assurance* sous le numéro de police : **14.309.831**
Dûment représentée par : **Monsieur Gouello Ludovic**.

ET LE CLIENT

PRÉAMBULE :

Le Prestataire de services est un spécialiste de la restauration, du polissage et du lustrage de véhicules en tout genre. Le client est un particulier propriétaire d'un ou plusieurs véhicules ou un professionnel garage/vendeur de véhicules neufs ou d'occasion. Le client de la société **iDetailing** se doit d'accepter les conditions ci-dessous afin d'encadrer en toute transparence la prestation.

Clauses applicables à tous les clients (Privé et/ou professionnel).

Sauf convention contraire et expresse acceptée par les deux parties, sont appliquées les conditions générales et particulières du présent écrit, disponibles librement et à tout moment sur le site **iDetailing.ch** (<https://idetailing.ch/>) via ce document PDF ou via la page **CGV Prestations** qui se trouve [ici](#).

- Les présentes conditions générales de vente de nos prestations de services sont automatiquement acceptées dès lors que le véhicule ou ses différentes pièces nous aient été confiés et/ou qu'un acompte de 30% sur le devis nous ait été versé.
- Toutes les factures sont payables immédiatement à la restitution du ou des véhicules ou pièces confiés en main propre.
- Sauf stipulation contraire écrite, nos factures sont payables au comptant.
- Toute réclamation relative à des services doit, sous peine de nullité, nous parvenir par lettre recommandée dans les huit jours de la réception de la facture à **iDetailing, Chemin de Renens 50, CH-1004 Lausanne VD**.
- Sans règlement des prestations diverses effectuées, nous nous réservons le droit de recourir à l'Office des Poursuites du district de Lausanne dès le huitième jour jusqu'au paiement de la facture.
- Les présentes conditions générales sont régies par le droit Suisse et tout éventuel litige sera de la compétence exclusive de l'Office Judiciaire Vaudois.
- Toute affaire personnelle laissée dans le véhicule lors de l'intervention n'est en aucun cas sous notre responsabilité. Le véhicule doit être vidé de vos effets personnels avant la remise à l'atelier. Nous déclinons toute responsabilité en cas de problèmes (dégradation, disparition, et détérioration).
- Toutes prestations demandées en plus du devis initial avant ou pendant la prestation initiale donneront lieu à un nouveau devis écrit et/ou une adaptation de la facturation en conséquence.
- D'entente avec le client et d'un commun accord, il peut parfois survenir que la société vous suggère une « *prolongation de délai* » afin de finaliser le traitement et sans surcoût. Si le client souhaite reprendre son véhicule en cours de prestation originellement prévue et hors cadre d'une prolongation de délai acté, il s'engage à devoir régler l'intégralité de la facture initialement prévue.
- Sauf avis contraire et formellement annoncé par le client, **iDetailing** se réserve la possibilité d'effectuer des photographies de son travail et donc de vos véhicules et de les publier sur nos différentes plateformes virtuelles (**Site internet** et/ou Page **Facebook**).

Assurances

La société est assurée en responsabilité civile professionnelle. **iDetailing** est couverte par une assurance responsabilité civile professionnelle à « *AXA Assurance* » sous le numéro de police 14.309.831 couvrant les sinistres liés à l'activité jusqu'à hauteur de CHF 5'000'000, ainsi qu'une protection juridique.

Confidentialité

iDetailing s'engage à ne pas divulguer vos informations personnelles (nom, adresse, téléphone, e-mail) ainsi que le montant de votre facture et votre plaque d'immatriculation à toute personne ne faisant pas partie de l'entreprise.